



GWG
GSM
GSM



Schweizerischer Forstverein
Soci t  foresti re suisse
Societ  forestale svizzera



WaldSchweiz
For tSuisse
BoscoSvizzero

Ao t 2024

Rajeunissement de la for t sous pression – il faut agir urgemment!

Les sp cialistes de la for t tirent la sonnette d'alarme, l' volution est pr occupante!

Le rajeunissement de la for t est indispensable pour que celle-ci puisse fournir durablement les prestations demand es par la soci t . La for t doit offrir une protection contre les dangers naturels, permettre une biodiversit   lev e, fournir la mati re premi re qu'est le bois, stocker du carbone,  tre un espace de d tente attrayant, stocker de l'eau, filtrer l'eau potable, etc. L'adaptation des for ts au changement climatique croissant exige en outre un rajeunissement avec des essences adapt es au climat futur.

Cela pose de grands d fis aux responsables forestiers, notamment en montagne. **L'un des plus grands probl mes rencontr s est l'influence trop importante des ongul s [chevreuils, cerfs communs, chamois]. Dans de nombreuses r gions foresti res, elle ralentit ou emp che un rajeunissement suffisant.** Cela est en contradiction avec la l gislation en vigueur sur la for t et la chasse, qui exige que la r g n ration naturelle des essences adapt es   la station soit assur e.

Des mesures appropri es doivent  tre prises d s maintenant pour que la for t puisse continuer   fournir les prestations requises tout en s'adaptant au changement climatique. **Les effectifs d'ongul s et leur r partition spatiale doivent  tre rapidement adapt s   la for t.** Leurs habitats doivent  tre am nag s, les for ts denses, riches en r serves, doivent  tre  claircies ou rajeunies lorsque cela fait sens et est appropri . Pour que le rajeunissement souhait  de la for t ait lieu et que toutes les mesures commencent   porter leurs fruits, il faut de l'interaction ainsi que la volont  explicite et commune de tous les acteurs: Conf d ration, cantons, chasse et  conomie foresti re. Il est imp ratif d'agir rapidement et de prendre, d s maintenant, les mesures appropri es et de les mettre en  uvre. **Il faut agir urgemment!**

Ce que les professionnels de la for t, les propri taires forestiers demandent:



1. le rajeunissement de la for t doit pouvoir se d velopper avec succ s, afin que les for ts r silientes, adapt es au climat et proches de la nature puissent continuer   fournir tous les services forestiers   l'avenir.

La for t ne peut s'adapter   l' volution rapide du changement climatique que si de jeunes arbres r sistants au climat peuvent se d velopper en quantit  et en diversit  d'essences suffisantes.



2. les influences n gatives des ongul s sauvages sur le rajeunissement de la for t doivent  tre r duites sans d lai   un niveau supportable pour la for t.

Un rajeunissement r ussi de la for t passe par une influence supportable des ongul s. Une gestion foresti re adapt e permet parfois d'obtenir des am liorations, mais cela ne suffit souvent pas. Dans de nombreux endroits, une r duction significative des effectifs d'ongul s est indispensable.



3. les chasseuses et chasseurs doivent  tre soutenu-(e)s et encourag (e)s. Elles et ils remplissent une mission de service public pendant leur temps libre et leurs activit s vari es sont indispensables dans notre paysage culturel.

La chasse est un  l ment essentiel pour assurer le rajeunissement de la for t. L'exercice de la chasse doit pouvoir se faire de mani re efficace et doit, en cas de n cessit ,  tre intensifi  et adapt  aux conditions actuelles. La n cessit  de la chasse dans notre paysage culturel doit  tre communiqu e publiquement.



4. la soci t  de loisirs, l'agriculture et l'am nagement du territoire doivent apporter une contribution positive   la pr servation et   la valorisation des habitats.

La r duction des perturbations par le biais de directives, de zones de tranquillit  pour la faune et de r serves de chasse contribue   r duire la pression de l'abrutissement dans les sites forestiers critiques. La valorisation et l'extension des habitats et leur mise en r seau en dehors de la for t modifient le comportement et la r partition spatiale des ongul s, avec souvent une influence positive sur le rajeunissement de la for t.



5. les effets positifs des grands prédateurs comme le lynx et le loup sur le rajeunissement de la forêt doivent être pris en compte dans la gestion des prédateurs.

Les grands prédateurs ne résolvent pas à eux seuls le problème du rajeunissement, mais ils ont une influence sur la répartition spatiale, le comportement et la taille des populations d'ongulés et favorisent en principe le rajeunissement de la forêt.



6. les cantons doivent assumer leur responsabilité en matière de réduction des effectifs des ongulés.

En de nombreux endroits, les exigences légales d'un rajeunissement suffisant de la forêt en fonction du climat ne sont pas atteintes. La planification et la pratique de la chasse doivent être revues dans cette optique et, si nécessaire, adaptées. De nouvelles approches doivent être développées.



7. la Confédération est responsable de la garantie des prestations forestières conformément à l'art. 77, al. 1, de la Constitution fédérale. Elle doit davantage responsabiliser les cantons lors de la mise en œuvre de la législation sur la forêt et la chasse.

Là où elle peut exercer une influence directe, elle doit contribuer à la résolution des problèmes. Par exemple, la Confédération doit, si nécessaire, permettre la régulation des espèces d'ongulés dont l'existence n'est aujourd'hui plus menacée dans les districts francs fédéraux, actualiser les aides à l'exercice de la sylviculture et de la chasse et garantir une utilisation efficace des moyens financiers.



8. la Confédération et les cantons doivent développer ensemble un système de controlling uniforme avec des objectifs clairs, qui montre l'état et les changements du rajeunissement de la forêt, de l'abou-tissement du gibier et des populations d'ongulés.

Une comparabilité à l'échelle nationale est indispensable. Elle favorise la collaboration intercantonale et permet de vérifier à tous les niveaux si les objectifs sont atteints. Elle permet aussi de procéder aux corrections nécessaires.

Ce que nous offrons:

Pour que toutes les prestations forestières puissent être assurées à l'avenir dans les conditions difficiles du changement climatique, nous nous engageons à

- gérer la forêt conformément à l'état actuel des connaissances et à un niveau technique élevé,
- rajeunir les peuplements de manière essentiellement naturelle, les entretenir avec soin,
- réduire les retards d'entretien dans les forêts denses et riches en réserves,
- continuer à valoriser de manière ciblée la forêt en tant qu'habitat et
- soutenir les chasseuses et chasseurs, les autorités fédérales et cantonales ainsi que les nombreuses autres actrices et acteurs de la forêt dans leurs activités.

Qui sommes-nous?



GWG
GSM
GSM

Groupe suisse de sylviculture de montagne GSM
www.gwg-gsm.ch/fr/



Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera

Société forestière suisse SFS
www.forstverein.ch/fr



Association des propriétaires de forêts bernoises
www.bernerwald.ch



WaldSchweiz
ForêtSuisse
BoscoSvizzero

ForêtSuisse - Association des propriétaires forestiers
www.foretsuisse.ch